



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le **02 octobre 2024**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : Mme M.J.RUSKONE- M. J.WATIER – M.D.DUFAU -M.S.GILBERT- Mme L.LESBATS – Mme C.LACOSTE –Mme S.CHAMPILOU - M. T. LAMARQUE – M. F.PEHAU- M.T.DEVERT- Mme E. TROUILLET - M. C. VIGNEAU- M.G.NAPIAS- M..Guy VILLENAVE- Mme I. LESBATS- Mme Virginie DOUET- M. S. LABAT

Absent : Mme I. DUPONT, Mme C.GUILLET donne procuration à M. J.WATIER,
Mme CHAMPILOU est élue secrétaires de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoir : 1

OBJET : Approbation du règlement harmonisé du périscolaire

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de règlement intérieur des temps périscolaire annexé à la présente délibération ;

Considérant la nécessité de définir un cadre et des règles permettant de garantir un bon fonctionnement de ce service pour les familles, les enfants, et le personnel municipal ;

Considérant qu'afin de prendre en compte l'évolution des besoins et d'harmoniser les pratiques tout en confortant la qualité de l'offre périscolaire, il est nécessaire d'apporter des modifications et des précisions ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur Mme Isabelle LESBATS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'approuver le règlement intérieur des activités périscolaires joint en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Le Maire.
Gérard NAPIAS

La secrétaire de séance
Sabine CHAMPILOU

